

Présidence : M Bernard VAILLANT

Membres présents: MM Jean-Paul CHAMOULAUD, Richard CORBIAT, Laurent FOUCHE, Philippe PAULHAC, Jean-Louis PUAUD, Jean-Marie SARDAIN

Membres excusés: NEANT

Membres absents : NEANT

Membre invité : Max ROULON

Le PV n° 4 de la réunion plénière de la C.D.A en date du 24/01/2020 est approuvé sans observation.

CIRCULAIRE ANNUELLE

- En application de l'article 20 du règlement intérieur, le Bureau de la C.D.A vient de procéder à l'élaboration de la Circulaire Annuelle qui traite des travaux préparatoires des classements de fin de saison et de l'affectation des arbitres départementaux pour la saison 2020/2021.
Cette circulaire sera proposée, pour validation, au Comité Directeur.
Après validation par le Comité Directeur, la Circulaire Annuelle sera insérée sur le site du District et communiquée aux arbitres.

SANCTIONS ADMINISTRATIVES

- En application de l'article 18 du statut de l'arbitrage et de l'article 23 du règlement intérieur de la C.D.A, le Bureau de la C.D.A vient de prendre la décision de sanctionner les arbitres n'ayant participé à aucun stage de formation continue.
Ces arbitres ne seront plus désignés sur des rencontres de coupes départementales et ne pourront pas bénéficier d'une promotion au titre de la saison 2020/2021.

ARRET MALADIE - BLESSURES

- M. Laurent GUIRAUD – certificat médical – Arrêt du 28 janvier au 18 février 2020 – Pris note
- M. Tony GEAY – certificat médical – Arrêt du 03 au 18 février 2020 – Pris note
- M. Stéphane BIAY – certificat médical – Arrêt du 31 janvier au 31 mars 2020 – Pris note
- Mlle Marion MOINE – certificat médical – Arrêt du 17 février au 16 mars 2020 – Pris note
- M. Adrien PAGENAUD – certificat médical – Arrêt du 13 février au 12 mars 2020 – Pris note

COURRIER DIVERS

- Courriel en date du mercredi 29 janvier 2020 de M. Christian MENARD – Arrêt arbitrage à la fin de la saison 2019/2020 – Pris note
- Courriel en date du lundi 03 février 2020 de M. Noël JARDIN - Arrêt arbitrage à la fin de la saison 2019/2020 – Pris note
- Courriel en date du mercredi 05 février 2020 de M. Bertrand AUBRY – Demande de congés – Avis favorable de la C.D.A – Transmis à la Commission du Statut pour validation
- Courriel en date du vendredi 07 février 2020 de M. Stéphane BIAY- Arrêt arbitrage à la fin de la saison 2019/2020 – Pris note
- Courriel en date du samedi 15 février 2020 de M. Franck OLLIVIER – Demande de congés Avis favorable de la C.D.A – Transmis à la Commission du Statut pour validation
- Courriel en date du lundi 17 février 2020 de M. Jean-Yves LANIER, Responsable des U16/U18 de l'U.S CHATEAUNEUF – Félicitations pour la prestation de l'arbitre, M. Mattéo LEGER – Pris note

AUDITION ARBITRE

- Régulièrement convoqué conformément aux dispositions de l'article 39 du Statut de l'Arbitrage, le Bureau de la C.D.A à procédé à l'audition d'un arbitre.
Conformément à sa demande, l'arbitre concerné à pris connaissance de son rapport d'évaluation.
Après avoir entendu l'observateur et l'arbitre dans leurs explications, ce dernier ayant pris la parole en dernier.
Considérant les explications données par l'observateur et l'arbitre ainsi que les justifications apportées ; le Bureau, prend la décision de valider cette observation.
Un courrier sera adressé par le secrétaire de la C.D.A, à l'arbitre concerné ainsi qu'à son club.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Le Président de la C.D.A
Bernard VAILLANT



Le Secrétaire de la C.D.A
Laurent FOCHE

